

Entretien avec Jean-Damien TERREAUX

directeur de la Fédération française des écoles de cirque (FFEC)

La Fédération française des écoles de cirque (FFEC) regroupe 130 écoles, dont neuf font aussi office de centre de formation professionnelle, et douze fédérations régionales. Plus de 27 000 élèves sont licenciés et on estime à 300 000 le nombre de personnes qui bénéficient à l'année d'une action menée par des écoles de cirque, dont environ 80 000 scolaires. La FFEC est née en 1988, de la volonté de quelques écoles soucieuses d'organiser et de promouvoir l'enseignement des arts du cirque. Jusqu'en 2011, seuls les associations agréées pouvaient être adhérentes. Aujourd'hui, la FFEC a entamé une réforme qui permettra à toute structure développant une activité d'animation, d'initiation ou d'enseignement aux arts du cirque d'adhérer à la démarche fédérale. Assumant pleinement l'esprit de l'éducation populaire – faire des écoles de cirque une « école de vie » et leur donner pour mission « la construction de l'identité citoyenne » –, son directeur Jean-Damien Terreaux expose l'histoire et les conditions actuelles de l'activité des structures d'enseignement du cirque ainsi que leurs attentes vis-à-vis des collectivités territoriales.

« La pratique en amateur se justifie pour elle-même, comme un acte de fabrication de culture. Défendre un art auquel on ne donnerait pas accès n'est pas défendable d'un point de vue culturel. »



LE CIRQUE est-il un art ?

Pour nous, cette question n'est plus d'actualité. Certains disent qu'il n'existe pas en propre d'art du cirque, qu'il s'agit d'une fusion de plusieurs expressions artistiques. D'autres ont une posture diamétralement opposée. Je ne souhaite pas me laisser enfermer dans ce débat d'experts.

Aujourd'hui, la querelle entre traditionaliste et moderniste tend à s'éteindre, même si quelques esprits fermés tentent encore de protéger des positions que le public a choisi depuis bien longtemps de traverser. Comme pour d'autres arts, le cirque a ses courants, ses chapelles, ses

écoles, et c'est bien ce qui en fait la richesse qu'il convient de préserver. Les artistes passent souvent d'un genre à l'autre et les frontières deviennent plus floues. Il y a une coexistence de formes de cirque très différentes, avec énormément de variantes et de degrés entre le cirque traditionnel et ce que l'on peut qualifier de cirque contemporain ou actuel. En 2012, le cirque est clairement un art hybride ; il a enfin accepté cette identité multiple.

Mais au-delà de ses multiples variations et même s'il se tourne vers le théâtre, la musique ou la danse, même s'il a délaissé le défi à la



mort, les animaux, la succession des numéros, le cirque garde une unité : un art du corps et des objets.

La transmission de l'art du cirque a longtemps été essentiellement familiale, un peu mystérieuse, avec un objectif professionnel prépondérant, comme si cet art n'avait pas lieu d'être en tant que pratique en amateur. Comment se situent les écoles de cirque vis-à-vis de cette finalité professionnelle ? La notion d'amateur structure-t-elle cette transmission dans des écoles ouvertes ?

L'enseignement du cirque s'est dégagé de la relation de maître à disciple, essentiellement familiale, qui était la sienne. L'introduction de la notion de créativité – et non seulement de performance physique ou technique – a ici joué un grand rôle et placé les écoles davantage dans la perspective du cirque contemporain que de la tradition. Cela a conduit également à dépasser l'opposition entre écoles d'amateurs et écoles pour les professionnels. Nous nous battons pour extirper l'idée que les premières seraient un sous-produit des secondes. La pratique en amateur se justifie pour elle-même, comme l'écriture d'une identité, comme un acte de fabrication de culture. C'est là une dimension aussi importante à nos yeux que l'accès aux œuvres. Défendre un art auquel on ne donnerait pas accès n'est pas défendable d'un point de vue culturel.

Il existe néanmoins une continuité nécessaire entre les pratiques amateurs et professionnelles. Une cohérence dont la pertinence renforce la place des écoles de cirque et dont l'absence sanctionnerait forcément leur crédit sur le long terme. Un jeune issu d'une pratique amateur d'une école de cirque doit pouvoir compter sur des acquis artistiques et techniques pour lui permettre, s'il en fait le choix, d'aborder une orientation professionnalisante. Ce qui justifie la présence au sein de la Fédération, aux côtés des écoles tournées vers la pratique amateur, de neuf centres de formation professionnelle qui dispensent des formations initiales pour des jeunes préparant les concours des grandes écoles, ou des formations artistiques plus longues à fins de professionnalisation, et enfin des

formations à la pédagogie des arts du cirque. En tant que fédération, nous faisons tout pour favoriser les ponts, les rencontres, les enrichissements réciproques et les compagnonnages entre professionnels et amateurs.

Parler d'une pratique artistique comme « *l'écriture d'une identité* » relève d'une approche très "éducation populaire"...

Nous travaillons sur la part d'artiste que porte chacun, une part dont le développement est nécessaire dans une société hyper rationnelle et matérialiste. Oui, c'est bien le discours de l'éducation populaire, celui de la dimension primordiale de la pratique artistique, non pour une élite mais pour le peuple.

On pense à la formule de Jacques Rancière, sur « *l'égalité des intelligences* » dans *Le Maître ignorant...*

Cette pensée s'applique directement à l'enseignement des arts du cirque. Chaque être est détenteur d'une valeur intrinsèque égale dans sa capacité à expérimenter l'art (mais bien sûr pas quant à la valeur artistique de ses réalisations). Il s'agit d'une école d'épanouissement, d'autonomisation de l'individu. Les écoles de cirque ne sont pas seulement des écoles d'art mais des écoles de vie, développant la capacité d'exprimer le plus intime de soi-même. C'est également une école de solidarité, de regard respectueux de l'autre, d'acceptation de la différence et de développement de la créativité de chacun.

Le cirque, plus que d'autres arts, est-il un outil particulièrement pertinent pour cette "école de vie" ?

Je pense que oui. L'apprentissage du cirque est celui de la persévérance, c'est le travail de toujours reprendre son travail. Une école du déséquilibre, comme le funambule. L'apport éducatif du cirque est très important et nous le valorisons beaucoup dans le cadre de l'Éducation nationale.

On a tendance à associer cirque et enfance, à cause du public traditionnel du cirque classique. N'y a-t-il pas une certaine confusion qui pourrait nuire au développement de l'ensei-

gnement du cirque et, finalement reconduire l'inaccessibilité des "vrais" artistes de cirque, formés dans des lieux rares ? L'enseignement du cirque relèverait plus d'un outil socioculturel que de l'apprentissage d'un art ?

Concernant le "vrai" artiste... Un vrai artiste de cirque est-il par nature inaccessible ? Les vrais artistes, en opposition aux faux artistes (?), sont-ils ceux qui sont loin des publics ? Ceux pour qui l'enfance est un public voué au cirque traditionnel ? Ou encore ceux qui ne possèdent aucun outil pédagogique pour faire face à un public d'enfants ?

Les choses sont plus complexes. Il faut distinguer l'enfance comme public et l'apprenti. C'est l'enfance en tant qu'âge de l'apprentissage qui concerne au premier chef l'enseignement des pratiques du cirque. D'ailleurs le cirque contemporain s'est défait de cette idée que le cirque était un art pour les enfants. La césure autour de l'âge a de moins en moins sa place. Le cirque est un art pour tous avec lequel on peut faire un travail autour de l'enfance. L'un des rôles d'une école de cirque est de faire tomber les barrières artificiellement construite entre le monde professionnel et le monde amateurs.

En tant qu'âge d'apprentissage, l'enfance est le premier public concerné par l'enseignement des pratiques amateurs des écoles de cirque. Comme tout enseignement artistique, les arts du cirque font appel à plusieurs apprentissages : une technicité liée (très riche et variée dans les arts du cirque), l'expressivité (celle du clown, par exemple, mais d'autres aussi, empruntées à la danse et au théâtre), la relation avec son corps et la relation du corps dans l'espace, la connaissance du répertoire et de l'histoire du cirque ainsi que la confrontation aux œuvres et aux démarches artistiques circassiennes.

Face à un public d'enfants, ces apprentissages se réalisent avant tout à travers une pratique régulière des arts du cirque réfléchi dans une démarche de progression : dans un cours de cirque, les intervenants formés à la pédagogie abordent ces aspects avec la mise en œuvre de méthodes différentes, selon le projet pédago-

La prise en compte par les politiques publiques en faveur des arts de la piste date du début des années 80. Le cirque connaît alors une période de profonde crise, depuis les années 50, avec, selon une analyse de Naly Gérard réalisée pour HorsLesMurs (Centre national de ressources des arts de la rue et des arts du cirque), les difficultés sont alors à la fois esthétiques (difficultés à renouveler les numéros) qu'économique (désaffection croissante du public). « *En 1978, quelques personnalités du cirque, Alexis Gruss en tête, font appel au président de la République pour "sauver" le cirque d'une décadence irrémédiable, en le reconnaissant comme une forme d'art à part entière.* » Ce qui déclenche la mise en place de l'ANDAC – Association nationale pour le développement des arts du cirque – et la fondation du CNAC (Centre national des Arts du cirque), une école supérieure délivrant un diplôme de métiers d'art.

Mais c'est l'année 2001 qui sera celle de la pleine reconnaissance par le ministère de la Culture. Avec deux initiatives importantes, le lancement de l'Année des arts du cirque et la signature avec les professionnels et collectivités de la Charte d'accueil des cirques dans les communes.

L'Année des arts du cirque (été 2001/été 2002), décidée par Catherine Trautmann, procède de la volonté est de mieux étoffer les dispositifs d'aides pour répondre aux besoins que l'évolution du secteur a engendré. Pour Jean-Damien Terreaux, si le renouveau du cirque précède l'Année des arts du cirque, celle-ci a eu de nombreux effets positifs :

- le renforcement des aides pour la création, la diffusion, l'enseignement,
- des nouvelles mesures d'aides attribuées par la DMDTS : l'aide à l'itinérance et l'aide à la résidence (attribuée aux théâtres, centres culturels accueillant des compagnies pour des périodes de création),
- l'identification de onze pôles pour le cirque en région avec pour mission de soutenir la création (via des résidences), de programmer des spectacles, de sensibiliser les publics, d'accompagner la structuration de la profession,
- daides à l'investissement, programmation d'événements spécifiques (1,2, 3 cirque...),
- la signature d'une Charte pour l'accueil des cirques dans les communes,
- le financement d'une importante collection d'ouvrages consacrés au cirque avec le soutien du CNL (Centre national du livre).

suite de l'encadré par 12



Charte d'accueil des cirques dans les communes.

Signée le 23 mai 2001 par le ministère, l'AMF, la FNCC, le Syndicat des nouvelles formes de cirque, le Syndicat des cirques franco-européens et le Syndicat national du cirque, et présentée comme un « acte emblématique de l'Année des arts du cirque », la charte est un outil de référence pour la profession et les collectivités territoriales.

La charte se fixe les objectifs suivants :

- favoriser le dialogue entre les collectivités territoriales et les professions du cirque,
- améliorer les conditions d'accueil des cirques dans les communes,
- ouvrir de nouveaux espaces aux compagnies et aux entreprises de cirque,
- répondre à l'attente des publics et rendre accessible à tous le cirque d'aujourd'hui,
- coopérer à la mise en œuvre des normes et règles de sécurité,
- initier des partenariats autour de projets innovants en termes d'éducation artistique (en lien avec la FFE, notamment) de formation et d'action culturelle

En échange d'une validation légale, technique et administrative des activités des cirques ainsi que d'une garantie du respect de l'environnement et de leurs dispositions réglementaires, les communes s'engagent à aménager un ou plusieurs lieux adaptés d'accueil et à « assurer la fidélisation des entreprises et des compagnies de cirque par un accueil régulier tout en encourageant le renouvellement de l'offre artistique par l'ouverture à de nouveaux spectacles ».

Au-delà de la stricte diffusion, la charte incite à doubler l'accueil de cirque par un projet culturel (partenariat de diffusion, actions de sensibilisation, lien avec les acteurs culturels locaux...).

De l'avis des professionnels interviewés dans ce dossier, la Charte d'accueil des cirques dans les communes représente une avancée notable, les terrains libres pour monter les chapiteaux devenant de plus en plus rares. Pour autant, selon *Le Goliath, guide des arts de la rue et des arts de la piste*, HorsLesMurs (2008), seule une centaine de communes et de cirques y adhèrent...

 [Charte d'accueil des cirques dans les communes](#)

gique de l'école. Un enseignement de qualité comporte non seulement des résultats sur le plan de la technicité mais aussi sur le domaine éducatif.

Cette autonomie du cirque vis-à-vis de l'enfance est-elle partagée au-delà des milieux du cirque ?

Il reste sans doute du travail à faire. Mais les enfants que nous formons, eux, savent déjà cela. Lors des rencontres nationales annuelle de la FFEC à Auch, à l'occasion du festival CIRCA, la Fédération emmène 150 enfants voir des spectacles de cirque contemporain et présenter leur propre travail.

Ressentez-vous l'utilisation du cirque pour des usages pédagogiques extra esthétiques comme une instrumentalisation ?

Bien au contraire, nous revendiquons que le cirque soit considéré comme un outil pédagogique. Nous n'avons aucune honte de dire que c'est un support idéal pour apprendre l'aspect positif de l'échec, de l'effort, de la solidarité. Avec cette idée que le cirque est un art qui s'enseigne dans le respect de la personne. Non seulement c'est la réalité, mais c'est une dimension fondamentale pour une fédération d'éducation populaire et la raison majeure du succès des écoles de cirque.

Le principe de la labellisation par l'Etat – par exemple Les pôles nationaux des arts du cirque – ne comporte-t-il pas des effets pervers ?

Le risque, c'est de privilégier une seule approche du cirque et donc de nuire à sa diversité. Cela vaut aussi pour la formation : il n'y a pas un seul enseignement du cirque. Définir un "bon" art du cirque peut marginaliser ceux qui n'en relèveraient pas et procéder à un déni de reconnaissance qui entraînera forcément un manque d'aides financières. Cela dit, c'est le lot de tous les arts qui accèdent à la reconnaissance institutionnelle. Il faut maintenir la discussion ouverte. Nous ne sommes ni pour un art académique ni pour une filière unique d'enseignement. Pour cette raison, le cirque doit être considéré et pratiqué comme un art, comme une expression rétive par nature à toute idée de notation, de quantification, de hiérarchisation.



© P. James

Lors d'un spectacle au Festival Circa, à Auch, réalisé par des élèves amenés par la FFEC

Depuis une vingtaine d'années, le cirque – le cirque contemporain – s'est largement ouvert à d'autres expressions artistiques (théâtre, danse, musique...). Il a en particulier intégré la notion de récit, de mise en scène... Comment cette évolution esthétique est-elle prise en compte par les écoles de cirque ? Est-elle un facteur du développement de cet enseignement ?

Effectivement, le cirque a connu une évolution esthétique sans précédent dans son histoire : on est passé du cirque sublimant aussi bien la performance humaine que l'exhibition des bêtes sauvages et des phénomènes humains, au cirque qui questionne, qui ose et qui s'engage.

Mais l'ouverture aux autres arts pose une autre question : comment intégrer dans les écoles la rencontre avec les autres arts ? Sur ce point, nous n'en sommes qu'au début de notre réflexion. Dans l'enseignement des amateurs, les arts restent encore très cloisonnés. Or la musique, comme la danse, le théâtre ou encore la marionnette sont des données incontournables des spectacles de cirque qu'il faudrait inclure dans les écoles d'amateurs. Mais les moyens manquent...

Quelle est l'ampleur du réseau de l'enseignement du cirque ? Quel public ? Y a-t-il un engouement ?

Nous avons du mal à estimer le nombre de lieux de découverte et d'initiation aux arts du cirque en France. Ils sont plusieurs centaines : 130 écoles sont adhérentes au réseau, pour 27 000 licenciés, et le nombre de personnes touchées par les actions des écoles de cirque adhérentes peut être estimé à près de 300 000.

On peut effectivement parler d'engouement. Il se traduit par exemple par l'explosion des partenariats avec l'institution scolaire. Les ateliers cirques en milieu scolaire touchent environ 80 000 enfants chaque année. Tout cela justifie d'ailleurs l'effort important que fait la Fédération pour éviter les pratiques sans ambition pédagogique et artistique, les pratiques à risque, etc. C'est tout le sens de l'agrément qu'elle délivre aujourd'hui aux écoles.

Il faut souligner que cet engouement est un peu une spécificité française. Il n'y a qu'en France qu'il existe un réseau de formation d'initiation découverte à ce point structuré, s'appuyant sur des démarches pédagogiques partagées. Si notre pays a été fondateur en quelque chose, il l'a été en cela. Cela a aussi nourri un vivier suffisant pour les formations préparatoires ou supérieures.



En 2001, le ministère de la Culture décrétait "l'Année des arts du cirque". Ce nouveau regard du ministère a-t-il été fondateur pour l'enseignement du cirque ?

Non, cela n'a pas été un acte fondateur (*voir encadré page 11*). Comme bien d'autres disciplines – le hip-hop ou les arts de la rue, par exemple –, le cirque a connu une évolution qui a d'abord échappée à l'institution. Ce qui est bien normal. Après, l'Année du cirque a permis un renforcement de cette expression artistique, mais non de son enseignement amateur et de sa formation professionnelle initiale (c'est toujours un peu les oubliés)...

Quoi qu'il en soit, depuis cette période, le nombre de compagnies conventionnées a effectivement triplé, les pôles se sont affirmés comme des lieux référents, les écoles sont de plus en plus nombreuses. Mais les raisons de ce dynamisme sont multiples et ne peuvent évidemment toutes être attribuées à l'Année du cirque. L'action des collectivités publiques a beaucoup contribué à cette éclosion, tout comme la vivacité des écoles a permis le développement d'un public de connaisseurs et l'émergence d'un vivier d'artistes dont les créations ont suscité une dynamique de mise en visibilité du cirque contemporain. Chacun autoalimente l'autre...

Qu'attendez-vous de collectivités territoriales ?

- Tout d'abord, la reconnaissance de l'agrément fédéral des écoles par toutes les collectivités locales : il s'agit ici d'un enjeu stratégique, car l'agrément est une forme d'assurance pour la qualité dans l'engagement pédagogique, la formation des enseignants, la sécurité et la santé des pratiquants... Pour que se pérennise et se développe l'enseignement des arts du cirque

il faudrait que les collectivités incitent et aident l'ensemble des lieux d'enseignements ou de découvertes à faire la démarche de l'agrément



dans un environnement de qualité et dans un projet partagé, il faudrait que les collectivités incitent et aident l'ensemble des lieux d'enseignements ou de découvertes à faire la démarche de l'agrément (et donc répondent à ses critères). C'est la seule garantie collective du respect de la législation et de la sécurité. Cela étant, le cirque aurait tout à perdre à calquer son enseignement sur les filières académiques dont l'histoire et les réalités ne sont pas les mêmes.

- Autre point important, les lieux. Un des principaux freins à l'installation et à la pérennisation des enseignements, c'est la difficulté à disposer (et à financer) des lieux dédiés réellement adaptés aux contraintes de la pratique circassienne. La difficulté à accéder à un lieu adapté constitue pour de nombreuses écoles un réel problème. Aujourd'hui, certaines collectivités prennent à bras le corps cette question, mais elles sont loin d'être une majorité.
- Enfin, nous espérons que les collectivités prennent un peu plus au sérieux ces acteurs de la vie culturelle que sont les écoles de cirque trop souvent encore considéré avec un brin d'amusement. Nous ne cherchons surtout pas à comparer notre situation avec celle des écoles de musique, par exemple, lesquelles rencontrent elles aussi beaucoup de difficultés, notamment d'ordre financier. La réalité, le fonctionnement et la structure des écoles de cirques sont différentes. Pour ne prendre qu'un exemple, elles sont en moyenne peu soutenues par les collectivités publiques – la part des subventions dans le budget moyen d'une école varie entre 0 et 30%. De fait, alors que nous défendons l'idée d'un accès égal à tous à l'enseignement des arts du cirque, nous ne pouvons que constater que nos élèves sont issus d'une classe sociale plutôt favorisée. Cet état de fait ne peut pas changer sans l'intervention publique.

Si le cirque est un art et que la pratique des arts est considérée comme un enjeu par les collectivités, alors, l'enseignement du cirque doit faire l'objet d'une politique publique.

Propos recueillis par Vincent Rouillon